

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 25 AVRIL 2017
MEMBRES EN EXERCICE : 12
MEMBRES PRESENTS : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 19 AVRIL 2017

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2017-21

OBJET : Vote du Budget Primitif 2017 de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau

affichée le

15/05/2017

L'an deux mille dix-sept, vingt-cinq avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le dix-neuf avril deux mille dix-sept, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunières		X	
M. ALIE Paul		X	
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M ^{me} CARDOVILLE Prisca	X		
M. CORNEILLE Denis	X		
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre	X		
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M ^{me} TRABON-SINAPAH Line	X		

RENDUE EXECUTOIRE,
LE 05/05/2017

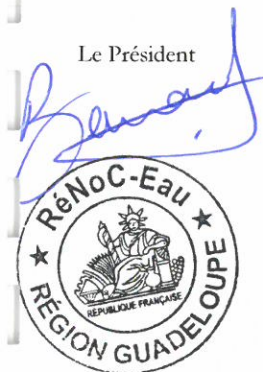
Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Denis CORNEILLE

Le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;

Vu les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes ;



Vu la délibération n°CA-EAU-2017-19 portant approbation de la mise en œuvre d'une convergence tarifaire sur le territoire de RéNoC-Eau à compter du deuxième semestre 2017 ;

Vu la délibération n°CA-EAU-2017-20 portant approbation de la grille tarifaire relative au service public de l'eau à appliquer sur le territoire de la Régie Eau Nord Caraïbes à compter du deuxième semestre 2017 ;

CONSIDERANT que le budget eau de la Régie Eau Nord Caraïbes est joint à la présente délibération ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à la majorité des membres présents, un vote contre (Monsieur DAVILA) ;

DECIDE

ARTICLE 1: DE VOTER par chapitre le budget Eau de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, annexé à la présente délibération ;

Dépenses de fonctionnement	Montant	Structure
011 "Charges générales"	6 594 980 €	46,0%
012 " Charges de personnel"	4 255 000 €	29,7%
014-70124 "Redevance ODE"	200 000 €	1,4%
65 "Autres charges gestion courante"	37 500 €	0,3%
66 "Charges financières"	103 000 €	0,7%
67 "Charges exceptionnelles"	350 000 €	2,4%
68 "Dotations aux provisions"	2 231 520 €	15,6%
023 "Virement en section d'investissement"	50 000 €	0,3%
O42/68 "Transfert entre sections"	500 000 €	3,5%
Total	14 322 000 €	100,0%
Recettes de fonctionnement	Montant	Sructure
013 "Atténuation des charges"	700 000 €	4,9%
70 "Produits fabriqués"	13 622 000 €	95,1%
Total	14 322 000 €	100,0%

COURRIER ARRIVÉ LE:
05 MAI 2017
MUNICIPALITE DE PONTE-A-PITRE

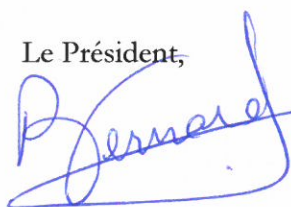
Dépenses d'investissement	Montant
16 "Remboursement d'emprunt"	261 000 €
20 "Immob. incorporelles"	250 000 €
21 "Immob. corporelles"	870 863 €
22 "Immobilisation reçu en affectation"	450 000 €
Opérations d'équipement	1 379 762 €
Total	3 211 625 €
Recettes d'investissement	Montant
13 "Subventions d'investissement"	2 661 625 €
021 "Opérations d'ordre"	50 000 €
040 "Opérations d'ordre"	500 000 €
Total	3 211 625 €

ARTICLE 2 : Le Président et le Directeur de la RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Président,


Jean-Luc BERNARD



RéNoC-Eau
Rue du Docteur CHOVIÑO
Espérance
97111 MORNE-À-L'EAU
SIRET 824 342 216 00010
Tél. : 05 90 24 83 56



1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960

1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967

